



La France à la Plata

PARAISANT LES MERCREDIS, VENDREDIS ET DIMANCHES

JOURNAL DU MATIN

ABONNEMENTS ET PRIX

Montevideo, un mois	\$ 0.50
Départements	\$ 1.00
Etranger	\$ 1.50
Numero du jour	\$ 0.04
Numero ancien	\$ 0.10

Gérant: HENRI BOYÉ

REDACTION ET ADMINISTRATION

26 - RUE URUGUAY - 26

MATIN: de 9 h. à 10 h.

SOIR: de 5 h. à 6 h.

Les manuscrits ne sont pas rendus



LA PATRIE

Société Française de Secours Mutuels

Rue Camarás N.º 201 A

Montevideo, le 31 Janvier 1902.

Monsieur,

Comme membre de la Société, vous êtes invité à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Dimanche 10 Février, à 2 h. de l'après midi, au siège de la Société, rue Camarás 201 A.

Agenda, Monsieur, mes salutations empreintes.

Le Secrétaire, B. Uthory.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Lecture du rapport correspondant à l'exercice 1900.
- Lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes.
- Élections de 6 conseillers titulaires et de 12 suppléants.
- Nomination de la Commission de vérification des comptes pour le 1er. Semestre de l'année 1901.
- Diverses modifications des Statuts.
- Considérations générales.

Questions de Société

A LA PATRIE

Nous avons reçu le Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 1900.

Nous en extrayons les points principaux:

Capital de la Société	
AU 30 JUIN 1900	
Solde en caisse	\$ 84 00
Mauvaises	886 50
Hypothèque	7.000 00
Mobilier et ustensiles	3.0 84
Cotisations à percevoir	589 00
après Déca	1 20
Banque Française en c/o	1.352 04
Capital au 30 Juin 1900	\$ 10.283 11
1er. Janvier 1900	\$ 10.599 03
Différence en moins	\$ 315 92

AU 31 DÉCEMBRE 1900	
Solde en caisse	\$ 280 03
Mauvaises	886 50
Hypothèque	7.000 00
Mobilier et ustensiles	360 84
Banque Française	1.721 80
Reçus à percevoir	487 60
Capital au 31 Décembre 1900.	\$ 0.7 27
1er. Janvier 1900	\$ 10.599 03
Bénéfice net	\$ 117 24

Un tableau des dépenses figure, en Décembre, à la colonne Déca, un compte de 45 \$ appartenant au mois de Janvier payé à M. Jeanne Lacoste. En traitant compte de ce paiement satisfait, le bénéfice net serait donc \$ 162,24.

FEUILLETON DE LA "FRANCE À LA PLATA" 8 Février 1901

SANS FAMILLE

PAR HECTOR HALOT

PREMIÈRE PARTIE

II

UN PÈRE NOUVEAU

—Le procès perdu, repris-il bionôt; mais argent perdu, estropié, la misère; voilà Costano si ce n'était pas assez, en rentrant ici je trouvais un enfant. M'expliqua-tou pourquoi tu ne m'avais dit comme je t'avais dit de faire?

Corps Médical

La démission collective des Docteurs Bessé, Borjars et Lengua et celle présentée dernièrement par le Dr. Formin Corsi ont fait naître un changement presque complet au corps médical, changement bien regrettable sans doute, mais qui n'a pas dépendu du Conseil d'Administration.

En effet, cette démission collective a mis le Conseil dans la dure alternative, ou de rétablir l'ancien mode de paiement que ces Docteurs démissionnaient, ou d'accepter leur démission. Le Conseil a opté pour la deuxième solution; car le rétablissement de l'ancien système portait atteinte aux décisions antérieures que le Conseil tenait à respecter, et surtout aux intérêts de la Société.

Déstitution et radiation

A la suite de faits connus des sociétaires, M. Pierre Casaux a été destitué de l'emploi aux recouvrements. Plus tard il a été rayé des cotisations de la Société. Ce sociétaire avait été cité par lettre en date du 24 Décembre écoulé pour qu'il eût à se présenter devant le Conseil et fournir des explications touchant des faits qui se rattachaient aux fonctions qu'il avait exercées.

Non seulement il s'est refusé à comparaître, mais encore il a mis toute autorité au Vice-Président. Il lui a été appliqué l'article 58, dernière paragraphe.

Les données qui précèdent se présentent à quelques observations que nous allons exposer selon l'ordre des points indiqués.

a) Capital de la Société

Après du bénéfice de \$ 117,24, il est dit dans le Rapport du Conseil qu'en réalité ce bénéfice est de \$ 162,24. Or ce chiffre n'est pas non plus exact car il ne comprend point ce que M. Pierre Casaux doit à la Société de sa gestion d'employé aux recettes et de son loyer pour les pièces qu'il a occupées dans le local social, et dont voici le détail:

1. Pour loyer de 1 mois et 10 jours à raison de \$ 14	\$ 18 70
2. Pour une indemnité qu'il devait payer à Mme. Marie Palau et qu'il n'a jamais payés	3 00
3. Pour un s-béné de maladie qu'il devait payer à Mlle. Aurélie Lousteau, et qu'il n'a jamais payé	13 50
Total.	\$ 35 20

M. Pierre Casaux doit encore compte de 6 bancas et de 3 tables que la Société avait achetés pour ses fêtes d'anniversaire et qui ne se trouvent plus au siège social.

En sorte que le vrai bénéfice de l'exercice écoulé est au moins de \$ 162,24 plus \$ 35,20, soit \$ 197,44.

On constate avec plaisir cette augmentation du capital social. C'est peu, il est vrai, quant au chiffre, mais si l'on songe combien il est difficile, pour une société de secours mutuels, de produire des bénéfices sans faire souffrir les divers services qu'elle est obligée de fournir à ses membres, on ne peut qu'applaudir à un pareil résultat et féliciter l'Administration qui l'a obtenu.

Durant le second semestre, le Conseil de la Patrie, malgré tous les obstacles

qu'il a eu à surmonter, a non seulement comblé le déficit du premier, mais encore préparé le bénéfice qui figure au Rapport.

Son Président intermédiaire, M. Pierre Irigoien, a montré autant de tact que de fermeté pour résoudre les difficultés qui se sont présentées. Aidé d'un Conseil sage et digne de lui, il a toujours agi d'après les intérêts de la Société et conformément aux statuts; il a maintenu la probité administrative et sauvegardé la dignité sociale, il a frappé l'employé sans considération pour l'individu, il a fait œuvre d'assainissement. En un mot, il a constamment travaillé pour le bien de la mutualité, et sa besogne, qui sera grandement utile à la Patrie, méritera tous les éloges de la colonie.

Les deux Mutuelles ont fini leur exercice avec des bénéfices, et nul doute que, dans le sein de la Patrie, le Conseil sortant pouvait être réélu, il ne le fût à l'instar de celui de la vieille Société. M. Irigoien serait maintenu dans son poste comme M. Latanne l'a été dans le sien, et l'un et l'autre seraient une preuve évidente de plus que notre colonie sait toujours récompenser ses bons serviteurs.

Nous remarquons, dans le détail des titres donnant le capital social, une hypothèque de \$ 7.000, qui, par rapport au total dudit capital, représente une somme considérable immobilisée, et dont il serait, par conséquent, impossible de se servir en cas de nécessité urgente.

Si pareil cas se présentait, en effet, la Société ne pourrait compter que sur les \$ 1.721,80 qui se trouvent à la Banque Française; c'est-à-dire qu'elle se verrait obligée d'emprunter tout le besoin dépassant cette quantité. Or, le service de la mutualité à la Patrie exige des améliorations immédiates, si on veut la tenir sous ce rapport à la hauteur des autres sociétés. En outre, l'idée de la fédération avec la vieille Société fait son petit chemin, et le jour où cette entente, si nécessaire et si avantageuse pour tous, s'accomplira, les deux sociétés devront combiner également pour l'installation des nouveaux services.

Tout cela demande un capital disponible, non immobilisé par une hypothèque qui le rend inutile pour le moment, et toujours long à réaliser.

Nous ne parlerons pas des dangers que présente dans ce pays toute hypothèque, pour si sûre, si garantie qu'elle soit. D'abord, si elle est placée sur un immeuble, la dépréciation pour ainsi dire folle qu'éprouve cet immeuble en cas de faillite ou de vente aux enchères, rend illusoire toute les précautions prises en constituant l'hypothèque. Ensuite, cette dépréciation est d'autant plus facile à se produire, d'autant plus à redouter, que les hypothèques d'un même individu sont plus nombreuses et les intérêts plus élevés.

Nous sommes donc d'opinion que le nouveau Conseil fera bien de racheter cette hypothèque et d'en placer le montant sur des titres de la dette publique, qui à sans do tuer ses obligations plus ou moins fortes, mais qui, en échange, offre l'avantage d'avoir toujours à man un capital disponible.

b) Corps médical

Nous avons déjà traité longuement cette question dans le Journal Indé-

pendant. Nous y avons indiqué les qualités principales que doit réunir un médecin de Société: dévouement aux intérêts de la mutualité, abstention d'œuvre immixtion dans les affaires sociales, sujetton complète aux règlements.

Si le corps médical de la Patrie avait réuni ces qualités, il serait en core à son poste pour son bien et celui des sociétaires. S'il était, en effet, mécontent de ses appointements, pourquoi ne se présentait-il pas devant le Président d'abord et devant le Conseil ensuite, pour exposer ses réclamations sur un ton respectueux et demander un arrangement qui eût concilié ses intérêts avec ceux de la Société?

Loin de là, il a procédé par sommation; le Conseil a été mis en demeure d'accéder à sa pétition sous la menace d'une démission collective, et, comme le Conseil n'acquiescrait pas à la faible somme de fléchir devant des impositions analogues, le moment était venu où il eût cédé comme ce Conseil ou de résister pour reprendre toute son autorité.

C'est ce qu'a fait le Conseil sortant. Il a défendu ses attributions, il s'est opposé aux nouvelles prétentions du corps médical, et quand celui-ci a menacé de se'en aller, il l'a pris au mot et l'a laissé partir en lui appliquant les statuts.

La retraite du corps médical a été exploitée par quelques sociétaires pour semer la discorde dans la Société. Ils ont adressé une pétition au Conseil demandant la réintégration des médecins, et leur pétition n'ayant pas été prise en considération à cause de la forme antistatutaire dans laquelle elle avait été présentée, ils ont cherché à faire démissionner les sociétaires tout en restant eux-mêmes sociétaires.

Cette campagne de dénigrement a produit un certain nombre de démissions, quelques-unes regrettables parce qu'elles ont enlevé à la Société une quinzaine de bons sociétaires, mais d'autres tout point avantageuses parce qu'elles l'ont débarrassée de malades chroniques ou habituels, qui étaient continuellement entre les mains des médecins et qui, pour cela même, formaient une source constante de dépenses pour la mutualité.

Ajoutons que, dans cette triste campagne, la conduite des médecins démissionnaires n'a pas été, paraît-il, à l'abri de toute critique, car on va jus qu'à prétendre que ceux qui la dirigeaient se servaient de la voiture de l'un d'eux pour faire leurs courses.

C'est bien possible, mais nous n'y croyons pas.

c) Destitution et radiation

Pourquoi l'employé aux recouvrements a-t-il été d'abord destitué de son emploi et ensuite expulsé de la Société? Ceux qui désirent se souvenir n'ont qu'à se rendre à l'Assemblée de dimanche prochain et demander la lecture des procès-verbaux qui contiennent les détails de ce double fait. Mais comme, pour une raison ou autre, tous les sociétaires hommes d'assistance n'ont pas à cette réunion et que les sociétaires hommes en sont exclus par les règlements, il nous paraît utile de résumer brièvement ces détails pour l'instruction et l'édification de toute la Société.

En 1897, le solde actif de l'exercice écoulé était de \$ 440,90 en effectif; mais lorsque le trésorier sortant, M.

Casalongo, eut à passer cet actif au nouveau M. Legrand, il lui remit en espèces la quantité dérisoire de une cent quatre-vingt-dix centimes (\$ 1.90), lui disant que le reste était entre les mains de l'employé aux recouvrements, M. Pierre Casaux; et lors de celui-ci fut prié de rapporter les 448 centimes restants; il déclara qu'il ne les avait plus, qu'il ne savait comment cela s'était fait, qu'on l'avait volé, etc., etc.

Au lieu de destituer immédiatement cet employé infidèle, ainsi que l'exigeaient les intérêts matériels et moraux de la Patrie, comme on va le voir, l'Amortissement se fit d'une manière tout à fait lente et irrégulière, de telle sorte que, deux ans plus tard, lorsque la Commission de vérification de l'exercice 1899 voulut vérifier en espèces le solde en caisse, on lui présenta, au lieu d'argent, un Bon de \$ 225 signé de M. Pierre Casaux, c'est-à-dire que ce Monsieur n'avait amorti de son déficit de \$ 448 que 223, à peine la moitié, et cela en deux ans!

Ce fait anormal qui était aussi ignoré des sociétaires, car, nous le répétons, tant s'étaient fait dans le mystère, à l'insu de la Société, ce fait anormal, nous-nous, en même temps que préjudiciable aux intérêts sociaux, obligeait la Commission à user de rigueur. Elle intima à M. Pierre Casaux l'ordre de remettre immédiatement cette quantité, et, en attendant, elle le fit suspendre de son emploi.

M. Pierre Casaux remit la quantité réclamée, et, grâce à l'attitude de la Commission de vérification, l'effectif de la caisse se trouva, à jour, mais lorsque, à l'Assemblée suivante, cette Commission donna lecture du rapport relatif à ces faits, non seulement son rapport fut rejeté, mais encore elle-même insultée et baffouée par une majorité vouée au Conseil et à l'employé aux recettes.

Et cela s'explique. Le président de cette assemblée était précisément ce même rétrograder qui, en 1899, remit au nouveau la fameuse somme de \$ 1.90 sur \$ 440,90, disant que son employé avait le reste. Il fallait donc étouffer l'affaire, empêcher la Société de connaître la vérité, et, pour cela, on chercha le scandale, on couvrit de boue ceux qui avaient fait leur devoir, et de fleurs ceux qui avaient semé la corruption dans la Société. M. Casalongo et M. Pierre Casaux apparurent purs et immaculés comme des agneaux pascals, et les messieurs de la Commission noirs et infâmes comme des démons d'enfer.

Mais, heureusement, cette ignominie ne tarda pas à recevoir son châtiment. On découvrit que M. Pierre Casaux avait commis un faux au détriment d'un sociétaire et un abus de confiance contre la Société. Et alors s'engagea la lutte entre les sociétaires qui demandaient sa destitution et ceux qui voulaient le maintenir.

Le président de la Société, M. Casalongo, le trésorier des \$ 1,00, fut le plus ardent défenseur de M. Pierre Casaux, et tout le monde comprend

—En attendant, il faudrait que nous travaillions pour lui, et moi je ne peux plus travailler.

—Si ses parents le réclament, qu'est-ce que tu diras?

—Ses parents! Est-ce qu'il a des parents? S'il en avait, ils l'auraient cherché, et depuis huit ans, trouvé bien sûr. Ah! j'ai fait une fausse sottise de croire qu'il avait des parents qui le réclameraient un jour, et nous payeraient tout peine pour l'avoir libéré. Je n'ai été qu'un signal, qu'un évènement. Parce qu'il était enveloppé dans de beaux langes avec des dentelles, cela ne voulait pas dire que ses parents le cherchaient. Ils sont peut-être morts, d'ailleurs.

—S'ils ne le sont pas? Si un jour qui viennent nous le demander? J'ai dans l'idée qu'ils viendraient.

—Que les femmes sont donc obstinées!

—Eh bien, s'ils viennent?

—Le temps avait marché. Puisque j'avais attendu jusqu'à là, je pouvais bien attendre encore.

—Quel âge a-t-il présentement?

—Huit ans.

—Eh bien! il tira à huit ans là où il aurait dû aller autrefois, et ça ne lui sera pas plus agréable.

—All' Jérôme, tu ne feras pas ça.

—Je ne ferai pas ça! Qui m'en empêchera? Crois-tu que nous pouvons le garder toujours?

Il y eut un moment de silence et je pus respirer; l'émotion me serrait à la gorge au point de m'étouffer.

Bienôt après Barberin reprit:

—Ah! comme Paris t'a changé tu n'aurais pas parlé comme ça avant d'aller à Paris.

—Peut être. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que à Paris m'a changé, il m'a assés estropié. Comment gagner sa vie maintenant, la tiens,

la tiens? nous n'avons plus d'argent. La vache est vendue. Eux-tu que quand nous n'avons pas de quoi manger, nous nourrissons un enfant qui n'est pas le nôtre?

—C'est le mien.

—Ce n'est pas plus le tien que le mien. Ce n'est pas un enfant de paysan. Je le regardais pendant le souper; c'est délicat, c'est malgre, pas de bras, pas de jambes.

—C'est le plus joli enfant du pays.

—Joli, je ne dis pas. Mais solide! Est-ce que c'est sa gentillesse qui lui donnera à manger? Encore qu'on est un travailleur avec des épaules comme les siennes? On est un enfant de la ville, et les enfants des villes, il ne nous en font pas peur.

—Je te dis que c'est un brave enfant, et il a de l'esprit comme un chat, et avec cela bon cœur. Il travaillera pour nous.

Notre marine

DANS UN SOUS-MARIN

qu'il ne pouvait pas faire autrement, car tout cela arrivait en grande partie par sa faute; c'était lui qui, en 1897, avait eu le coup de tête de...

C'est donc sa négligence d'alors qui donna naissance à la situation scandaleuse qui a duré pendant 3 ans, et si M. Pierre Casaux a été destitué de son poste...

Quelque temps après sa destitution, M. Pierre Casaux a été de nouveau cité à comparaître devant le Conseil pour un nouvel abus de confiance...

Cette fois l'expulsion lui a été appliquée et il ne fait plus partie de la Société.

Ces faits, que nous sommes obligés d'abréger dans les détails pour faute d'espace, mais qui se trouvent expliqués tout au long dans les procès-verbaux de la Société, démontrent que les dures difficultés du Conseil sortant d'un vaincre pour accomplir son œuvre d'assainissement et de moralisation...

Nous aurions voulu nous taire sur ces faits en les laissant dans le cercle réduit de la Patrie, mais il nous est revenu qu'on était en train de mener une campagne sourde contre le Conseil sortant en faveur de l'employé destitué et expulsé, et cette campagne ignoble, qui devrait couvrir de honte et de confusion ceux qui l'ont entreprise, nous a obligé de parler haut et clair devant la colonie française.

Nous voulons garder le silence, ils nous forcent à parler, et nous donc la faute de nos révélateurs, nous ne faisons qu'y aller et déborder la vérité sur ce qui intéresse la probité et la dignité de la colonie.

J. L.

NOTA.—Une omission a été commise dans la publication de rapport du trésorier de la Société Le Drapeau. Dans la 4^e catégorie contenant les sociétés, nous n'avons mentionné que la section des Vétérans, les noms de MM. Cardes et Malibou ne figurent pas, ce qui porte le nombre de ces sociétés à 6, comme l'indique le total. Dont acte.

La repopulation

(Voir le numéro précédent)

Nous avons en France des orphelins, des écoles professionnelles, des lycées, et de nombreuses institutions qui accueillent volontiers un contingent destiné à enrichir la patrie. Cet enfant, qui, exposé sur une terre étrangère à la misère et à ses dérivés, est généralement une recrue peu utile à son pays occasionnel, peut au contraire, dans un milieu reconfortant, devenir d'autant plus précieux qu'ayant voyagé, respire un air lointain, entré en état de choses différentes de notre, parlant une langue et ayant acquis des notions nouvelles, il nous apportera des éléments de progrès, d'expansion et de rejuvenement.

La plupart, comme déshérités du sort, n'arriveront pas, je l'accorde, à des situations élevées. De même que leurs frères nés en France, ils subiront les dures conséquences de cette infériorité à laquelle leur isolement sur un coin du champ de bataille de la vie les aura malheureusement exposés;

—Et bien nous les enverrons à l'hospice. Mais assez caqué. Tout cela m'écoeure. Demain je les conduis au mort. Ce soir, je vais aller dire bonjour à Francis. Dans une heure je repartirai.

La porte s'ouvrit et se referma. Il était parti.

Alors, me redressant vivement, je me mis à appeler maître Barberin.

—Ab! maître.

Elle s'écroula près de moi lit.

—Est-ce que tu ne laisseras aller à l'hospice?

—Non, non petit Henri, non.

Elle m'embrassa tendrement en me serrant dans ses bras.

Cette caresse me rambla le courage, et mes larmes s'arrêtèrent de couler.

—Tu ne dors pas? donc pas me demandais-tu.

mais, du moins, ils auront l'avantage d'être déjeunés. Parvenus à l'âge de travailler et de produire, leurs aptitudes trouveront aisément une application. Au milieu de ce grand carrefour de la France, ils rencontreront vite leurs anciens compatriotes, seront reconnus par eux et verront leurs services appréciés. Pour ne parler que d'ici, quelle famille montevideña fixée à Paris, ne serait-elle contente de trouver une petite Lucama parlant le français à l'office et l'espagnol au commerce? quel agréable cicérone serait pour un oriental un garçon connaissant à la fois les tours de Notre-Dame et de l'Glesia matriz? Et que ne gagneraient pas nos relations commerciales à cette transmission dans notre sang d'un sang qui fut le nôtre et qui nous reviendrait renouvelé! Les mêmes orphelins que guettent à l'étranger, comme de faibles proies, les grilles des maisons borgnies et des penitenciers, seraient chez nous, d'un placement facile et avantageux à des points utiles et honnêtes.

Voilà pour la théorie. Et quant aux exemples, chacun de nous en peut trouver l'occasion sans se contenter d'y chercher pour qu'il soit besoin d'en citer.

Reste la pratique, le moyen de faire rentrer dans le pays de France une quantité d'orphelins qui lui manque d'autant plus qu'aucune médication n'a encore eu raison de sa stérilité obstinée et périlleuse.

Comme il s'agit d'un rapatriement, d'un voyage, il s'agit d'une dépense, par conséquent d'un budget et d'un impôt.

Qui imposer?—l'Etat? C'est un moyen auquel on a trop souvent recouru et qui, pour cette raison, n'a les sympathies ni du gouvernement ni des contribuables.

Les compagnies de transport? Mais, puisqu'on les subventionne, on ne peut pas les imposer, sans les subventionner davantage, et le surcroît de charges retomberait finalement sur l'Etat.

Créer une société de rapatriement ramifiée à l'étranger, ce serait confier à des particuliers un intérêt d'Etat, et faire dépendre de la charité, qui est laide, riche, tantôt pauvre et toujours libre, un budget qui ne saurait être préalable.

L'impôt doit peser sur les parents qui s'expatrient. Plus que l'Etat même, ils ont intérêt à ce que leur progéniture née ou à naître ne demeure pas après leur mort, abandonnée au loin comme dans un terrain vague. S'ils vivent assez pour laisser à leurs enfants un capital moral et matériel suffisant, le pays vers lequel ils émigrent pourra devenir une seconde patrie. Mais s'ils meurent prématurément, il ne sera qu'une terre d'exil.

Qui de nous, marié ou non, lorsqu'il s'est embarqué pour le Nouveau-Monde n'a pas vu des volontiers, en prenant son billet, quelle qu'en fût la classe, une surtaxe destinée à lui garantir que malgré les pirates traîtres de la fortune, son nom ne s'étendrait jamais sur une rive inconnue, dans la misère et dans l'oubli?

Loin d'entraver une émigration que nous ne devons pas décourager, sous peine de déchéance industrielle, commerciale et intellectuelle, cet impôt faciliterait notre essor, en nous allégeant d'une angoisse qui souvent nous empêche de partir. Les grands-pères se séparèrent les petits-fils en se disant qu'après tout, ils les reverraient. Les pères s'émigrèrent tranquillement par cette prime d'assurance contre l'inconnu. La patrie, plus tranquille aussi, laisserait ses enfants essayer comme bon leur semble, et se consolait de la perte de ses enfants qu'elle perd à jamais, en songeant que, du moins parmi ceux-là, il n'y en a point de maîtres-terre.

A. T.

NOTA.—Nous soumettons ces idées à la Chambre de commerce française qui, mieux que notre faible voix, pourrait nous faire entendre là-bas et peut-être nous faire écouter.

ne bier de la mer, qui semblait sans limites, disparaît; le vent se gémît plus; la vague cresse doucement les hublots; puis, les voiles peu à peu d'un couche de pâle émeraude. Au-dessus de nous, les eaux s'agrippent, s'enlacent comme une marée de déloges qui monterait jusqu'aux astres.

C'est l'affaissement de toutes choses, l'effondrement de tout notre monde extérieur. Il n'y a plus de nuages, il n'y a plus de ciel, et sur nos têtes, autour de nous, les tourtes liquides sont tellement denses, tellement ternes, tellement étincelées, qu'on ne peut plus se figurer qu'il y ait quelque part "le soleil"! Nous n'avons cependant que cinq mètres d'eau au-dessus de nous. On regarde avidement, avec des yeux dilatés pour tout saisir; on ne voit plus rien que des eaux confusément vagues dont vous éprouve une vision qui semble devenue opaque et dépolie. Vingt mètres au-dessus du niveau de la mer, on ne voit même plus ces profondeurs confuses, les ténèbres envahissent tout et renissent tout dans une immense et éternelle nuit.

Quant à la plongée elle-même, elle est matériellement, tellement douce et sans secousse, dans l'absolu silence des eaux, que, physiquement, dès que les hublots sont immergés, on ne le perçoit pas; on ne sait même pas si l'on descend, et le manomètre seul est capable de vous l'indiquer, par la gradation de son aiguille sur le cadran gradué à quelle profondeur est le Morse, car le Morse navigue en même temps qu'il plonge, et vous n'avez la sensation ni d'une marche, ni d'un glissement, ni d'un roulis, ni d'un remous. C'est l'envahissement féérique d'une paix infinie dans un pays inconnu, qui semble fait d'ombre et d'immobilité; mais cet envahissement est fantastique au point qu'il subit, puisque, en moins de deux minutes—en soixante-deux secondes exactement—après le commandement du chef, nous avions, au-dessus du Morse, un professeur soudain de six mètres d'eau, c'est-à-dire la profondeur réglementaire pour éviter tout choc et pour lancer, au contraire, le plus sûrement, les torpilles dans les paires vives des cuirassés ennemis.

Les autres sous-marins du type du Narval et de construction tout autre ne peuvent s'immerger qu'après une manœuvre d'une demi-heure. Quant à la respiration des hôtes du sous-marin, elle est aussi parfaite que dans un appartement quelconque.

M. de Lanesan, qui depuis son ministère, si actif, si fécond, a fait de nouveaux sous-marins, si nombreux, de cette question, comme médecin auant que comme ministre. Et grâce aux travaux de MM. d'Alsonval, Laborde, Louis Vincent, etc., et d'une commission qu'il a formée, cette question est complètement résolue. L'équipage peut rester en navigation sous-marin pendant seize heures, dans la moindre fatigue, pour les hommes, tandis que notre excursion de lundi n'a duré que deux heures à peine, deux heures qui nous ont paru trop courtes, tant elles étaient probantes, passionnantes et instructives.

Vers midi, au moyen du mystérieux «periscopée», qui flotte toujours invisible à la surface des eaux et apporte au sous-marin l'image de tout ce qui se passe à cette surface, le commandant Terrin nous montra le Narval, qui vient d'émigrer avec ses deux drapeaux, près de la vieille batterie impenetrable. Des profondeurs où nous naviguons, nous suivions chacune de ses moindres manœuvres, jusqu'au moment où le pavillon de l'animal s'agit de droite à gauche, au sommet d'un fort, pour nous rappeler que l'heure du retour va sonner.

C'est l'instant le plus émouvant. Je me précipite vers les minuscules hublots du casque, pour mieux saisir cette impression d'immersion totale, tandis que les ordres du commandant Terrin retentissent, répétés par le lieutenant Theroude, venant sur la carène marine les profondeurs.

«Eh avant! Ouvrez les ballasts! Evolvez moteur en avant, vingt à gauche!» Les caisses d'eau se remplissent, rejetant près de nous et pour nous leur trop plein d'air qui remonte vite ainsi notre air, et là-haut, dans notre minuscule observatoire, où se place, au-dessus de moi, le général André, tandis que le bateau s'immerge, le spectacle le plus inattendu s'offre à nos yeux. C'est d'abord une ondulation très lente, une boursofflure d'eau, qui se crée autour du Morse, pendant que ses caisses se remplissent. Les collines lointaines, se dérobent, puis l'horizon s'effondre, la ligne

de Jérôme allait à son travail et qu'il passait dans une rue qu'on appelle l'avenue de Breteuil, qui se large et plantée d'arbres, il entendit les cris d'un enfant. Il semblerait partir de l'embrasure de la porte d'un jardin. C'était au mois de février, il faisait petit vent. Il s'approcha de la porte et aperçut un enfant couché sur le sol. Comme il regardait autour de lui pour appeler quelqu'un, il vit un homme sortant de derrière un gros arbre et se sauver. Sans doute cet homme s'était caché pour le voir si l'on trouverait l'enfant qu'il avait lui-même placé dans l'embrasure de la porte. Voilà Jérôme bien embarrasé, car l'enfant criait de toutes ses forces, comme s'il avait compris qu'un secours lui était arrivé, et qu'il se fâçait pas le laisser échapper. Pendant que Jérôme réfléchissait à ce qu'il devait faire, il fut rejoint par d'autres ouvriers, et l'on dit qu'il fallut porter l'enfant chez le commissaire de police.

qu'autrui une nouvelle armée de 40,000 hommes, s'il le faut.

Le Morning Leader constate que la campagne paraît interminable, que l'Angleterre ne peut plus envoyer de soldats, que la guerre lui coûte en 1915 250 millions de francs par semaine, que l'Autriche autrache est soumise à la ruine et aux ravages, que toute l'industrie du Rand et le commerce même du Cap sont paralysés, que la liste des pertes anglaises sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux en fait ce croit-é, que d'ailleurs on a obtenu ce qu'on voulait: des réformes, la fin du régime Kitchener et la reconnaissance de la supériorité britannique; qu'il est donc temps de s'arrêter en demandant aux chefs boers quelles conditions ils sont prêts à accepter.

Le Morning Post déclare que la possibilité d'une agitation des Hottentots du Cap à cette époque de l'année n'aurait jamais dû être perdue de vue par le gouvernement anglais.

Il était impossible de prévoir qu'après les expériences du passé on aurait pu en tirer les précautions nécessaires pour parer à la crise en préparant une nouvelle armée.

Activité du docteur Leyds

On télégraphie de La Haye au Daily Mail que le docteur Leyds s'occupe activement de recruter des volontaires en France, en Allemagne, en Hollande et en Belgique. Un grand nombre d'hommes destinés à rejoindre les forces boers ont été envoyés récemment dans l'Afrique du Sud et à leur arrivée ils sont conduits par des Hollandais rebelles.

Distinction des mines

Le correspondant du Times télégraphie que les dégâts causés récemment par les Boëes aux mines de Kleinfontein sont considérables et évalués officiellement à plus de 5 millions de francs. Il faudra deux ans pour remettre en état.

Dirección General de Correos y Telégrafos

AVISO

Por orden de la Dirección General, se hace saber al público que el 15 de Febrero próximo se pondrán en circulación los valores postales siguientes:

- SOBRES De 5 centésimos, impresos en tinta color azul. TARJETAS EPISTOLARES De 3 centésimos, impresos en tinta color azul. FOLIOS De 5 milésimos, impresos en tinta color brun.

Montevideo, Enero 28 de 1901.

J. 30/15-4 La Secretaría.

LIMINA
La Limina cura el dolor y reduce el inflamación...
DENTOS PREPARADORES Y DEPÓSITOS
Roch, Carrillo, Jahn y Cia.
Calle Cervantes, 287 a 271
MONTEVIDEO

A travers les guerres

APPREHENSIONS BRITANNIQUES

Les journaux continuent à commenter la situation avec de très vives appréhensions. Le Daily Mail dit que le danger pour l'empire est sérieux et fait appel à toute l'énergie du gouvernement pour qu'il s'ingénie à envoyer en Afri-

qui étaient là, ne voulait s'en charger; c'était un bel enfant, min, solide, qui ne serait pas difficile à élever; ses parents qui bien s'en absentent le chercher, s'occuperaient qu'il réussisse tout ce qu'on voudrait pour lui donner le sein. Il se jeta dessus. Il avait véritablement affamé. Alors on le débarrassa devant le feu. C'était un beau garçon de cinq ou six mois; gros, gras, superbe; les langues et les linges dans lesquels il était enveloppé étaient qu'il appartenait à des parents riches. C'était donc un enfant qui avait volé et ensuite abandonné. Ce fut au moins ce que Jérôme se expliqua. Qu'allait-on en faire? Jérôme avait écrit tout ce que Jérôme savait, et aussi la description de l'enfant avec celle de ses langues qui s'étaient parvenues à la commissaire de police qui allait l'envoyer à l'hospice des Enfants trouvés, si personne, parmi tous ceux

AVIS

MASSAGERIES MARITIMES
Le paquebot français
Commandant LARTIQUE
CHILI
Partira le 9 Février à 2 heures du soir pour
Rio Janeiro, Bahia, Pernambuco, Dakar, El bonne et Bordeaux.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS MARITIMES À VAPEUR
SERVICE RÉGULIER
De Naples à Buenos Aires
Vapeur français
LES ALPES
Commandant BONNOT.

AQUITAINE
Commandant GARCIN.
Partira le 11 Février pour Santos, Rio, Mar del Plata, Barcelone, Gênes et Naples.
LEÇONS DE FRANÇAIS
On s'offre pour en donner à domicile, soit en ville, soit aux environs.

LEÇONS DE FRANÇAIS
On s'offre pour en donner à domicile, soit en ville, soit aux environs.
Antonio de Bovillis
SASTRERIA CIVIL Y MILITAR
CASA ESPECIAL.

CASA DE CONFECCIONES
Calle 18 de Julio número 6
AU SUD D'AFRIQUE
Articles pour chapeaux de dames
Mme. H. Gauthier
Dépôt de machines de coser
Calle Ciudadela, 158 y 160

Manuel P. Mendoza
REMATADOR PÚBLICO
Calle Canelones 154 - Montevideo

PASTILLAS DEL DOCTOR PUY
SOBERANO MEDICAMENTO PARA CURAR LA
Tos, Asma, Bronquitis, Catarro, Inflamacion de palmas, Induena, Mal aliento

ESPECIFICO ETERO ANTIUREMÁTICO
Del doctor Servetti
Maravilloso medicamento para la cura radical del
Reumatismo, lumbago, ciática, dolores neurálgicos, dolores de pulmón, etc.

GRAN BAZAR ENCICLOPÉDICO
CASA DE CONFIANZA
Se vende por mayor y menor á precio fijo
FABRICA DE ESCAERAS DE TODAS CLASES Y MUEBLES EN MADERA BLANCA

DE MONTEVIDEO AU SALTO
ALLER ET RETOUR
SOIT 1152 KILOMETRES EFFECTUÉS PAR UNE BICYCLETTE
"GLADIATOR"
LA SEULE POUVANT RESISTER A UN VOYAGE SI LONG ET SI PEUVLE

BORDEAUX QUINQUINA
Tinto y blanco hecho con los mejores vinos de haut Sauternes et haut Medoc
AGENTE EN LA REPUBLICA
P. RAYMOND
PEREZ CASTELLANOS, 36

DOCTOR VIDAL Y FUENTES
MÉDICO-CIRUJANO
Consulta de 1 h. pm. á 3 h. pm
Agricultura 310 (d)

MUEBLERIA Y TAPICERIA
VIRGINIO MEZZERA
Muebles de los mas finos hasta los mas sencillos. Precios y calidad sin competencia ninguna.

Los sordo-mudos
Aprenden á hablar por el sistema ORAL PURO, y se admiten en el INSTITUTO DE SORDO MUDOS.

ZAPATERIA FRANCESA Y ALMACEN DE CUEROS
DE ELIAS DEMONLEON
154 - Calle 18 de Julio - 154

Bains du Temple
BAINS CHAUDS ET FROIDS, DOUCHES, etc
J. Gobelin
20 - RUE CANELONES - 20

Silvio Moschini
Professeur de Chant de Paris
Pose et développement de la voix, sans fatigue et sans effort.

GRAN BAZAR EN CIUDADELA
CASTERAN Y NARANJO
300 - RUE COLONIA - 300

Almacen del Mercado
MIGUEL CUSSAC
234 RECONQUISTA 234
Esta casa está provista de todos los artículos que contiene el ramo.

GRAN Almacen y Barattillo Nacional
PAUL FILIPPI
RUE MALDONADO Ns 57 et 59

COMMISSION EXPORTATION
CHARLET
64 - RUE MISSIONS - 64

ATENCION AL GAUCHO ATENCION
NO SE PUEDEN EQUIVOCAR
Calle Ciudadela Ns. 163, 165 y 167
CASA DE CONFIANZA
Y LA ÚNICA QUE VENDE BIATO



INSTITUTION FRANÇAISE
POUR DEMOISELLES
CALLE COLONIA 74
Directora: ANNA I. de BOYÉ

PROGRAMA
Instruccion Religiosa - Religión y moral.
Lectura - Todos los dias con explicacion moral y literaria.
Escritura - Ingles, bastardilla, ronda y gótica.
Idioma Frances, estilo - Estudio y explicacion de la gramática.

HOTEL DES PYRAMIDES
Plaza Constitución, esq. Luuizáng y Sarandí
Comedor et confort, de premiere classe, pour les familles et passagers.

THE LANCASTRE INSURANCE COMPANY
(Con póliza inglesa) de Seguros (contra incendios)
Capital 8.000.000
Fondo de reserva 1.687.162

Legation de France

PLACE CAGANCHA 69

Personnes recherchées par la Legation de France

- Desgarnes, Poullain, Dussert, Pierre, Haénel, Arturo, Nabera, Joslin, dit Pentecot, Navrat, Armand et Marcelin, Prosper, Philippe et Dominique, Toucou, Achille, Calas Eugène, Olivier Victor, Semadou (Jean Marie), Cousté (Jean Pierre), Lagisquet (Leon Rose), Bourgeon (Henri Hubert), Agarys (Garmar), Darzacq époux, Terrade (Banjam), Anchesteguy (Guillaume).

FABRIQUE DE BALANCES

D. GRANGE 59 - RUE URUGUAY - 89

Harambure Jean

FABRIQUE DE BOUGIES & SAVON RUE CERRO LARGO, 242

Sellerie, Cuirs en tous Genres

Haroy 40, RUE 18 DE JULIO

J. HIRIART

Docteur en médecine et chirurgie 285 - Rue Convencion - 285

Horlogerie Française

FRANÇOIS LABORDE 12 - RUE MERCEDES - 12

LA FONCIERE

CH. D'ASSURANCES 75 - RUE COLON - 75

Bernard Séré

MAISON D'IMPORTATION DE CUIRS EN TOUS GENRES 39 - RUE URUGUAY - 39

SANTIAGO ETCHEPARE

Chirujno-Dentista CALLE YI 187a

Gilbert et Perez Fros

MAISON DE CONFECTIOS POUR DOMES 166 - RUE URUGUAY - 166

GUERIN et Cie.

Maison d'importation de Marchandises en general 61 - RUE RINCON - 61

MADAME LEDRU

Parmanarière de toute classe, se hace por pedido y se entrega de comensura. Especialidad de tranjas de co-deroeria (Corderera Fléjé).

Calle 4 - de Julio 123

Banco Italiano de l'Uruguay

134 - RUE CERRITO - 134 Fondée le 3 Novembre 1887

Capital autorisé et versé: \$ 2.200.000

Equivalant à 220.000.000 de francs Versé jusqu'à présent: \$ 1.000.000

CORESPONDANTS:

- LONDRES - N. M. Rothschild et Fils, Baring Brothers et Co. Ld. et Rutter & Sons
- PARIS - De Rothschild frères, Crédit Lyonnais et Comptoir National d'Escompte
- ROME - Banque d'Italie
- GENES - B. Faroldi et frères
- ITALIE - Principaux Banques et Banquiers, ESPAGNE ET COLONIES - Crédit Lyonnais et B. Saizet et Fils
- HAMBURG - H. Donner
- VIENNE - Grand Trésorier autrichien de Crédit pour le Commerce et l'Industrie
- SUISSE - Crédit Lyonnais et Banques de la Suisse Italienne
- BRESIL - Banco da Republica do Brazil, Banco Nacional de Brazil, Banco de Pernambuco
- CHILI - Banco de Chile
- BUENOS AIRES - Banco d'Italia et Rio de la Plata et Banco Italiano

Elle se charge de toutes les opérations de Banque, de services de Change d'espèces, de paiement des coupons de la Dette Publique Italienne, Consultes et c.

Le Directeur Général

BANCO DE LA REPUBLICA O. DEL URUGUAY

FUNDADO POR LEY DE LA NACION DE FECHA 4 DE AGOSTO DE 1896

CASA CENTRAL - ZABALA 79

Capital autorizado: 12.000.000
Suscrito: 6.000.000
Integrado: 5.000.000

SUCURSALES: -Salto, Paysandú, Mercedes, Melo, Colonia, Rosario-Oriental, San José, Independencia, Durazno, Florida, Minas, Maldonado, Rocha, Flores, Treinta y Tres, Rivera, San Eugenio, Tacuarembó y Canelones.

OPERACIONES DEL BANCO

Abre cuentas corrientes. Recibe Depósitos a Plazo Fijo, a Premio y en Caja de Ahorros. Descuenta Conformes, Vales, Pagarsés y demás documentos de Comercio. E. y toma letras de Cambio y Giros telegráficos sobre todas las Ciudades de Europa, Rio de Janeiro, Buenos Aires y todas sus Sucursales del Interior.

El Gerente.

BANQUE FRANÇAISE

L. B. SUPERVIELLE

Rue 25 de Mayo, 434

AGENCE A BUENOS AIRES: RUE PIEDAD 390

LA BANQUE émet des traites à terme, à vue et télégraphiques, sur toutes les places d'Europe, sur Buenos Aires, Rosario, Rio de Janeiro, et ports du Brésil. Service spécial par la poste sur tous les points de France, Italie et Espagne. Vente et achat de billets de Banque Argentins, Brésiliens, Français, Anglais et de la Banque Nationale.

LA BANQUE: Émet des lettres de crédit, achète et vend toute classe de fonds publics, titres, cédules, etc., et les reçoit en dépôt pour en caisser les coupons et dividendes; fait des avances sur tous les fonds cotés à la Bourse. Service Télégraphique special FIL. RÉCT. ENTRE MONTEVIDEO Y BUENOS AIRES

Achat et vente d'or et de titres. Paiement et encaissement sur les deux places. Par fil télégraphique direct. Et toutes opérations de Banque. La Banque est ouverte les jours fériés de 9 à 11 du matin.

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armería, Cuchillería, Quincallería y Platería

VENTAS POR MAYOR Y MENOR

Juan M. Mailhos

Calle 18 de Julio, esquina de Andes - Montevideo

"L'UNION"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

(FONDÉE A PARIS EN 1828)

Capital et Garanties: 100 Millions de frs.

Sinistres payés depuis l'Origine: 229 Millions de frs

Intervient dans la L. O. de l'Uruguay, par décret du 22 Mars 1897

SÉCURITÉ ABSOLUE - RÉGLEMENTS IMMÉDIATS

Banquiers de la Cité à Montevideo: Banco de Londres y Rio de la Plata et Banque Française Supérieure.

Bureaux à Montevideo - ZABALA 61, altos

Agent Général dans la R. O. de l'Uruguay: C. BATTIER

REFINERIA ORIENTAL DEL URUGUAY

DE FELIX CHAUD & C.

AZUCARES REFINADOS

Elaborados exclusivamente con productos de superior calidad

PROCEDENTES DE PARIS

Calle Cerrito 150 (Primer piso) - Montevideo

BODEGA MONTEVIDEOANA

CALLE SAN JOSÉ 208 Y 210 - PLAZA CAGANCHA NUMS. 56 Y 67

LAS DOS TELÉFONOS

PUROS GARANTIDOS

Gran variedad de vinos de las mejores granjas del país

DEPÓSITO DE LA GRANJA CERRILLOS COLORADOS

DE LAS PIEDRAS

Vino Colón, desde 6 vintenes el litro, en damajuanas

VINO FRANCÉS E ITALIANO

SE REPARTA EN DOMICILIO A JUSTO DE LAS FAMILIAS

Bidart & Cia.

Doctor Hormaeche CONSULTATIONS de MIDI A 3 heures Canelones 319

MEUBLES ET TAPISSERIES Durandean 24, RUE URUGUAY

Exportation et Importation de Marchandises et Commissions en général 77 - RUE ZABALA - 77

MADAME DESVIGNES MAISON DE MODS 232 - Rue Sarandí - 232

ÉCURIES ET REMISE DOASSANS et ROSSI 65 - RUE MERCEDES - 65

Menuiserie DE ESQUER J. P. 54 - NUEVA PALMIRA - 54

Dr. Bernard Echepare MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS Professeur de la Faculté de Médecine

Hures de consultation: les mardis, jeudis et samedis, de 1 à 3 h. du soir. Sont exceptés les jours de fêtes. Téléphone: LA COOPERATIVA. 488

Mercado Central PUESTO NUMERO 9 DE PEDRO LAGES (Gadet)

Puesto especial en carne de vaca y ternera. Se lleva a domicilio. Precios modicos.

"LA ACUMULATIVA"

Sociedad anónima Mutua de Ahorros

AUTORIZADA POR DECRETO DEL SUPERIOR GOBIERNO DE FECHA 15 DE JUNIO DE 1899

Capital: \$ 1.000.000 mjs.

MAIPÚ, ESQUINA CANGALLO (Buenos Aires)

REFERENCIAS EN MONTEVIDEO

Sr. E. Byrne - Pedro Ferrés - Oscar Fisher

Emite títulos de Acumulación valor \$ 500 mjs. cada uno. Se cobra en Montevideo \$ 2 oro por el título y 40 centavos mensuales. Adquiere se practica un \$ 2 mensual antes de cobrar publico y se anota que quieren rescatarlo. Los títulos que número cuatro sorteo se pagan a su presentación por su valor de \$ 500 mjs. sin cuando hayan sido vendidos por el día o del sorteo. Para prospectos, informes, etc., ocurrir a

ALFREDO DE LA FUENTE, Agente.

ITUZAINGO 145 (altos)

El próximo sorteo tendrá lugar el 14 de Julio de 1900

Los títulos se acreditan en la ciudad se pagan en la calle Ituzaingo, 145.

Contre L'ivrognerie

Avec la Préparation anti-alcoolique si recommandée du Docteur Panmarc ou guéri. Prévenir. Depuis le moment où l'on fait usage d'elle, le désir de boire disparaît. Cette merveilleuse spécialité, par ses vertus médicinales, est un remède, mais il est nécessaire d'exiger la légitime que recourent seuls les uniques agents à Montevideo, M. M. Silva y Kerman, rue Uruguay 280, entre San José et Sarandí, à une centaine de mètres de la place Casapica.

Tous les jours, de 8 à 9 heures du matin, de 3 à 5 h. de l'après-midi et de 8 à 9 du soir. Les dimanches, de 8 h. à midi. Ces heures sont invariables.

N. B. - La boîte dépourvue de la frange dorée qui garnit la couverture, n'est pas légitime.

MERCERIA Y TIENDA LAURAK-BAT DE MARTIN DUHAGON

CALLE SORIANO NUM. 28

CASA ESPECIAL

En artículos de Mercería y forros de todas clases. Telas de hilo y de algodón y artículos para hombre. MONTEVIDEO

PLUS DE CORS

Spécifique Bonnier

Du Dr. E. BONNIER DE PARIS

Spécifique merveilleux pour l'extirpation, radicale et sans douleur, des cors, ongles de pied et durillons de pieds. Une notice accompagne le flacon.

EN VENTE

280, Rue 25 de Mayo, 280

Montevideo

VINS EN GROS ET LIQUEURS

DUFRECHOU

77 - RUE ZABALA - 77

IMPRESA CONSTRUCTORA

DESIRÉ RICHEY Y RAYMOND DESPAGNE

Especialidad en techos de PIZARRAS

CONSTRUCCION DE GALFONES

104 - CALLE DAYMAN - 104

MONTEVIDEO

RESTAURANT FRANÇAIS J. BIDART PASO MOLINO

CAFE SUIZO DE FEDERICO BION

Despacho de Cerveza, Botellas finas de las mejores marcas, Ginebras, Lunas, Conservas, Téa, Chocó, etc., Minutas, Pastas, etc.

Calle Jucael número 160

(Plaza Independencia)

SUCURSALES: Gran Cerveceria y Café PAZ - LIBERTAD, Avenida de la Paz 208 a 212, Colonia 211, Plaza Libertad 6 y 7, Biliars, Cancha de bolos y Jardín-salon

MONTEVIDEO

INSTITUTION FRANÇAISE

Pour Demoiselles et Ecole maternelle

Mme. ANNA LAGARRUE de BOYE

74 - RUE COLONIA - 74

MAISON MEUBLEE

DE CERRITO-91 (Freute a San Francisco)

GRANDE SCIERIE

BIDART & Cie

AV. GENERAL RONDEAU, 592

RESTAURANT FRANÇAIS

ALZAGARAT (Gabriel)

AGRICIADA, 956 - PASO MOLINO

FABRIQUE DE FORMES POUR CHAUSSURES

LACROIX ADOLPHE

140 MERCEDES

MERCERIA FRANCESA

TALLER DE ROPA BLANCA

ISIDORO B. SANGUINE

658 - Calle 18 de Julio - 658

Industrie Française

A MONTEVIDEO

La Fabrique de M. E. Dasque, rue Pastor 726 et 72c change de due. Elle va inscrire maintenant celle de l'installation des machines nouvelles, attendes pour l'habilitation des Sodas et des Eaux Gazées, qui fonctionneront depuis Janvier 1900, dans le grandiose établissement édifié récemment, rue Pastor 726 et 72c.

Les modèles garantis de ces machines sont exposés cette année à Paris.

M. E. Dasque avertit ainsi sa clientèle distinguée et tout le peuple oriental, si même temps que les produits de sa fabrique sont d'une pureté hors ligne, telle que la science moderne l'exige; les prix démontrent toute concurrence: les Sodas à 0,60, et les gazes à 0,80 le douzain. M. Dasque accepte des ordres par lettre et par les deux Cies, téléphoniques. Les habitants de la République sont avisés qu'un nouveau produit supérieur aux bières (pilsen) actuelles, a été inventé par M. Dasque.

Ce produit, les peuples civilisés ne tarderont pas à l'utiliser comme plus avantageux pour la santé. La vente a commencé à partir du 15 Janvier 1900, rue Pastor 726 et 72c.

Panaderia del Puerto

A VAPOR

DE RAYOS IGLESIAS

35 a 45 - CALLE PIEDRAS - 35 a 45

Especialidad en pan y galleta de todas clases

FOR MAYOR Y MENOR

Es este el único establecimiento de su género que elabora la masa de pan por el sistema mecánico, por medio de la "Atmosfera de Saco", de grandes Ventajas de limpieza e higiene.

El tipo de harina de 1ª calidad, Espec. calidad en galleta para la marina y enfermos. Recomendado por los más distinguidos médicos. Se atiende pedidos para la capital, campaña y cualquier punto del exterior.

EN LA CALLE PIEDRAS NUMS. 35 y 45

MONTEVIDEO

TELEFONOS: La Cooperativa, número 290

La Uruguaya, número 285